



Votre taxe d'apprentissage

Comment faire un **geste très simple**
pour rendre le **monde meilleur** ?

Adopter une poule ?

On a mieux !

Versez votre **taxe d'apprentissage**
à ViensVoirMonTaf !



Minute ! Viens Voir Mon Taf, c'est quoi ?

Une asso qui aide les élèves sans réseau à trouver le **stage de 3e de leurs rêves** ! Grâce à notre plateforme, et nos programmes de coaching dans les collèges, **80% des élèves** accompagnés reviennent à la hausse leurs **ambitions scolaires** !

Alors, ce n'est pas du **monde meilleur**, ça ? Mine de rien, en 5 ans, on a déjà donné un coup de pouce à près de 4000 jeunes !

D'accord ! Mais que financera ma **taxe d'apprentissage** ?

75 €

=

Une semaine de **STAGE DE RÊVE** pour un élève de l'éducation prioritaire.

600 €

=

Nous organisons une **CONFÉRENCE MÉTIERS** en ligne.

5000 €

=

Nous organisons des **ATELIERS DE COACHING** pour tous les élèves de 3^e d'un collège REP.

Je suis convaincu-e ! Combien puis-je verser ?

Merci beaucoup !
Mais attention, nous pouvons recevoir au maximum **30% du versement libératoire**, qui correspond lui-même à **13% de la taxe d'apprentissage**.



Si vous le souhaitez, vous avez jusqu'au **31 mai 2021** pour nous adresser votre versement, par **chèque** ou par **virement**, accompagné du **bordereau à télécharger ici** :

www.viensvoirmontaf.fr/taxe

En retour, nous vous adressons un reçu libératoire !

Vous pouvez aussi nous faire un **don au titre du mécénat** !



Une question ?

Contactez David Marchand,
Directeur de l'association :
david@viensvoirmontaf.fr
06 64 82 36 51

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

